

CRAPET Alfred

Né le 09.07.1887 à Denain (Nord), fils de Philippe Joseph CRAPET et d'Ismérie SALLÉ.

Métier : mineur.

Marié à Denain le 24.05.1911 avec Berthe SAUDEMONT, d'où :

- Berthe née le 24.02.1912
- Alfreda née le 21.02.1914
- (?) Alfred né vers 1915

Service militaire

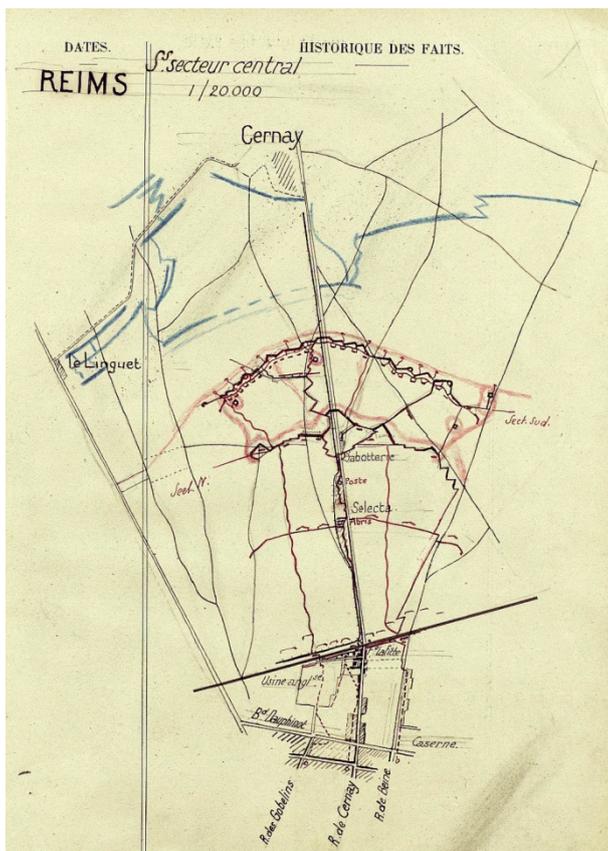
Recrutement de Valenciennes, classe 1907, matricule n° 473.

Incorporé au 91^e Régiment d'Infanterie (R.I.) le 01.10.1908, soldat de 2^e Classe.

Renvoyé dans ses foyers le 01.10.1910.

Guerre 14-18

Remobilisé le 02.08.1914 au 291^e Régiment d'Infanterie, 6^e Bataillon, 23^e Compagnie.



Positions du 291^e R.I. courant janvier 1915
(le Nord est à gauche, le Sud à droite)

Début septembre le Régiment, après avoir battu en retraite comme une grande partie des forces françaises, entame la Bataille de la Marne et progresse en direction de Reims. Il atteint le cœur de la ville le 18 septembre 1914 à 11 heures et cantonne Place Dieu et aux alentours.

Le 24 septembre le 291^e R.I. gagne les premières lignes entre la Sabotterie¹ et Cernay (voir carte ci-contre). Les mois qui suivent le Régiment est le plus souvent dans le sous-secteur de Cernay, avec de courtes périodes de repos à Reims. L'artillerie ennemie est toujours très active.

Le 2 mars 1915 le 6^e B^{tn} est en première ligne avec les 22^e, 23^e et 24^e C^{ies}, la 21^e étant en 2^e ligne. Pendant le bombardement (ennemi) de nuit les veilleurs et les hommes des postes d'écoute restent à leur place ; 1/3 de l'effectif veille sous les casquettes, le reste de l'effectif est sous abris. A 2 heures 15 les Allemands attaquent, avec 2 C^{ies} du 79^e de Réserve qui forment 3 colonnes. Les deux premiers groupes sont arrêtés par le feu violent des Poilus. La troisième colonne ennemie réussissent à franchir les barbelés et arrivent à hauteur des créneaux. L'artillerie

française, prévenue, ajuste des tirs très efficaces ; les fantassins du 6^e Bataillon font prisonniers et tuent les assaillants. Au final, il est dit que la 23^e C^{ie} s'est particulièrement bien conduite sans défaillance avec

¹ Entre Reims et Cernay.

calme, elle a énergiquement repoussé l'assaillant, elle a été habilement aidée par le Groupe LESUEUR du 42^{ème} d'artillerie.

(J.M.O. du 291^e R.I. du 11.08.1914 au 02.03.15 pages 42 et 43)

Alfred CRAPET est blessé à Reims² le 02.03.1915, par éclat d'obus à la jambe gauche.
Il est évacué sur l'Hôpital de Nantes.

Réformé n° 1 par la Commission de Réformes de Nantes du 13.08.1915.
Rayé des contrôles le 13.08.1915.

➤ Croix de Guerre ★



➤ Médaille Militaire le 25.02.1918

« Brave soldat qui a été grièvement blessé le 2 mars 1915 dans l'accomplissement de son devoir.
Amputé de la jambe gauche ».

Réformé définitif n° 1, pension d'invalidité de 80% par la Commission de Réforme de Valenciennes du 19.07.1920, pour : « Amputation de la jambe gauche, suite de séton³ par E.O. (éclat d'obus) de la cuisse avec lésion du sciatique ».

Déjà R.D.1 proposé pour pension 85% par la Commission Consultative de Lille du 18.12.1931, pour
« Amputation de la jambe gauche au 1/3 inférieur ».

Pension définitive 85% concédée par A.M.⁴ du 8.03.1932 avec jouissance au 01.04.1931 pour même motif.

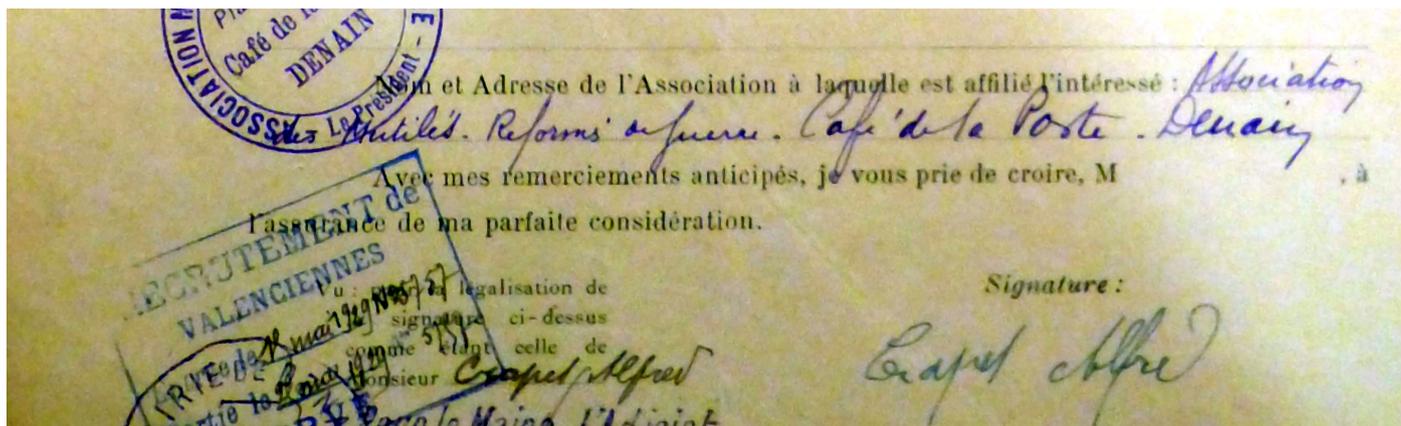


² En réalité dans le Sous-secteur central de Reims, le 291^e combattant aux environs de Cernay (Marne).

³ Une blessure en séton est considérée comme superficielle, le projectile traversant, ici, une partie de la jambe. Il est probable qu'une infection très sévère de la blessure a imposé l'amputation.

⁴ A.M. = probablement Avis Ministériel.

Alfred CRAPET est affilié à l'Association des Mutilés - Réformés de Guerre de Denain.



Demande du certificat relatif à la Carte du Combattant (détail)

Campagne contre l'Allemagne :

Aux armées du 02.08.1914 au 01.03.1914

Blessure de guerre CD⁵ du 02.03.1915 au 01.03.1916

Sources :

Fiche Matricule – AD du Nord

J.M.O. (Journaux des Marches et des Opérations) du 291^e R.I. - Mémoire des Hommes

Historique du 291^e R.I. - argonnaute.parisnante.fr...

Dossier Carte du Combattant – AD du Nord

Olivier DUHAUT (AGFH n° 1670)

-----00000-----

⁵ La durée de la campagne compte double.